Faisant ensemble une importation totale, pour la France sans ses colonies, de plus de \$400,000,000, à laquelle le Canada peut espérer fournir sa quote-part.

Supposant que la proportion de nos exportations en France, soit la même que celle de nos exportations vers la Grande-Bretagne—2 p. c. de l'importation totale — elle représenterait encore un chiffre de \$8,000,000, au lieu de la faible exportation française de \$362,000 faite en 1892.

A ce chiffre de \$8,000,000, il faudrait ajouter celui des exportations que nous pourrions faire dans les mêmes conditions, en Algérie et dans les colonies françaises, dont l'ensemble des importations s'élève à \$80,000,000.

Tel est le vaste champ d'exploitation que nous ouvre la ratification du traité de commerce avec la France et que nous fermérait son rejet, rejet qui serait tellement contraire aux intérêts du pays qu'on serait en droit de le considérer comme une démonstration d'une volonté bien arrêtée chez les politiciens de courtiser les votes des francophobes en leur sacrifiant tout ce qui porte un nom français, dût la prospérité publique souffrir de ce sacrifice.

MONTRÉAL, 10 mai 1893.